

Site internet

Page 1

# Pourquoi les associations se doivent d'avoir un site Internet :

La France compte plus de **vingt millions** d'ordinateurs connectés sur internet.

**La preuve !** Vous êtes en train de nous lire sur notre site Internet !!!

**A l'heure actuelle**, Internet et le **premier outil** de recherche d'informations et de documentations. (Offres de services, horaires d'ouvertures, tarifs, adresse et plan d'accès etc...)

Les contacts et les informations sur Internet sont **disponibles 24 heures sur 24 heures** et dans le monde entier.

La **crédibilité** et la **notoriété** d'une association possédant un site Internet est beaucoup plus importante que celle qui reste confidentielle.

La visibilité d'une association est **multipliée par 10** si elle possède un site Internet.

(Descriptifs, rapports d'activité, photos, blogs et chat de discussion, intranet etc...)

Le recrutement de **nouveaux adhérents** se trouve **facilité et multiplié**.

De par sa notoriété et sa lisibilité, une association possédant un site Internet suscite une **plus grande confiance** auprès des pouvoirs publics, ce qui facilite grandement **l'obtention de subventions**.

**Maintenant, grâce à la Fédération Française du Bénévolat Associatif, tout adhérent peut bénéficier de la création et d'un hébergement presque gratuit\*\* et illimité sur notre portail pour son site Internet et bénéficier de tous les services de la Fédération Française du Bénévolat associatif, c'est-à-dire :**

- Documentations et conseils juridique, fiscal et financier pour les associations,\*
- Externalisation de la comptabilité et de la paie,\*
- Tarifs préférentiels pour l'assurance de l'association et l'assurance RC individuelle,\*
- Tarifs préférentiels auprès de la SACEM et de la SACD au sujet des droits d'auteurs,\*
- Petites annonces gratuites sur le site de la Fédération Française du Bénévolat Associatif,\*
- Tarifs préférentiels auprès de nos partenaires « centrale d'achat » sur un choix importants de produits et services destinés aux associations.\*

\*Services en cours d'actualisation ou en cours de création.

\*\* 9,90€ pour la création et l'hébergement du site internet de votre association. 14,90€ pour une extension et un hébergement intranet.